

» AFFICHE PROMOTION DU COMPOSTAGE COLLECTIF DANS LES HALLS D'IMMEUBLES

Je composte collectivement, ça change tout !

espace Résidence / Lotissement :
Réfèrent :

Vous habitez en immeuble ou en lotissement et vous ne souhaitez plus jeter vos épluchures de fruits et de légumes à la poubelle ? Aujourd'hui, plus de 230 aires de compostage sont installées sur l'agglomération alors pourquoi pas chez vous ! Si vous souhaitez composter collectivement, contactez le N° Vert de Rennes Métropole.

Comment ça marche ?
Chaque foyer volontaire :

- 1 - s'engage à participer au bon fonctionnement du site et signe la Charte de participation
- 2 - reçoit un bricard et est formé à la pratique du compostage
- 3 - trie ses déchets de cuisine dans le composteur et évacue des feuilles mortes ou du broyat
- 4 - mélange les nouveaux apports, brasse la matière et procède au transfert de compost
- 5 - évacue le compost obtenu à l'issue du cycle de fabrication
- 6 - utilise le compost obtenu pour ses plantations

Les engagements de chacun...
Le syndic de copropriété ou le bailleur (pour les immeubles), les habitants (pour les lotissements) - s'engagent à acheter le petit outillage nécessaire au bon fonctionnement (Boue/Compost, fourche, sécateur...) - prévoient lors de l'entretien des espaces verts d'alimenter le bac de structurant avec du broyat et des feuilles

Le prestataire : la société coopérative Eisenia
- accompagne techniquement les habitants sur un cycle complet de fabrication de compost
Rennes Métropole
- finance l'aménagement de l'aire, les composteurs, les formations, l'accompagnement

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU COMPOSTAGE, VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE CI-DESSOUS :

NOM	BAL.N°	TEL	NOM	BAL.N°	TEL

RENNES MÉTROPOLITAINE
N° Vert 0 800 01 34 37
www.miniwaste.eu

Je composte collectivement, ça change tout !

espace Résidence / Lotissement :
Réfèrent :

Vous habitez en immeuble ou en lotissement et vous ne souhaitez plus jeter vos épluchures de fruits et de légumes à la poubelle ? Aujourd'hui, plus de 230 aires de compostage sont installées sur l'agglomération alors pourquoi pas chez vous ! Si vous souhaitez composter collectivement, contactez le N° Vert de Rennes Métropole.

Comment ça marche ?
Chaque foyer volontaire :

- 1 - s'engage à participer au bon fonctionnement du site et signe la Charte de participation
- 2 - reçoit un bricard et est formé à la pratique du compostage
- 3 - trie ses déchets de cuisine dans le composteur et évacue des feuilles mortes ou du broyat
- 4 - mélange les nouveaux apports, brasse la matière et procède au transfert de compost
- 5 - évacue le compost obtenu à l'issue du cycle de fabrication
- 6 - utilise le compost obtenu pour ses plantations

Les engagements de chacun...
Le syndic de copropriété ou le bailleur (pour les immeubles), les habitants (pour les lotissements) - s'engagent à acheter le petit outillage nécessaire au bon fonctionnement (Boue/Compost, fourche, sécateur...) - prévoient lors de l'entretien des espaces verts d'alimenter le bac de structurant avec du broyat et des feuilles

Le prestataire : la société coopérative Eisenia
- accompagne techniquement les habitants sur un cycle complet de fabrication de compost
Rennes Métropole
- finance l'aménagement de l'aire, les composteurs, les formations, l'accompagnement

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU COMPOSTAGE, VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE CI-DESSOUS :

NOM	BAL.N°	TEL	NOM	BAL.N°	TEL

RENNES MÉTROPOLITAINE
N° Vert 0 800 01 34 37
www.miniwaste.eu

Dans la continuité du document précédent, cette affiche, installée dans les parties communes des immeubles après la mise à disposition du flyer, permet aux habitants de s'inscrire pour pratiquer le compostage.

Deux modes de fonctionnement ont été testés :

- l'un avec un **tableau nominatif** pour permettre aux personnes qui le désirent de s'inscrire dans cette démarche ;
- l'autre avec **les coordonnées d'un référent** à contacter pour s'inscrire dans cette démarche.

» Le tableau est un outil qui peut s'avérer très utile mais sous certaines conditions. En effet, le fait d'inscrire son nom peut faire hésiter de prime abord. Pour être efficace, cet outil de communication engageante doit s'accompagner d'un contact direct avec les habitants ou être utilisé lorsque quelques personnes ont déjà franchi le pas pour « faire comme ses voisins ».

Dans la mesure où le flyer synthétise les étapes clés de la procédure à suivre pour bénéficier d'un site de compostage collectif, il a été décidé de reprendre son contenu pour l'affiche. Ce qui permet également aux habitants de faire un lien entre le flyer reçu dans leur boîte aux lettres et l'affiche placardée dans leur hall d'immeuble.